



Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Administrative Paritaire.

Nous sommes réunis ce matin, sur trois points d'ordre du jour qui revêtent pour nos collègues une grande importance.

Tout d'abord la deuxième phase de mouvement intra départemental que nous avons réussi à placer la veille de la sortie des classes malgré un calendrier bousculé une nouvelle fois par la « nécessité » politique. Pour plus de 160 collègues encore sans affectation, l'enjeu est d'importance : avoir la possibilité de prendre contact avec ses futurs collègues pour pouvoir préparer l'année scolaire à venir. Hélas, nous savons déjà que, pour certains, ce ne sera pas le cas ; ils devront attendre le 10 juillet, voire la rentrée pour connaître leur affectation. Cette situation génère avant même la reprise du travail, un facteur de stress. Nous savons que cet état de fait n'est pas de la responsabilité des personnels des services départementaux, ils font au mieux avec leurs moyens... C'est pourquoi le SNUipp-FSU réaffirme ici son souhait de voir nos politiques et nos ministres prendre enfin conscience des problèmes qu'ils créent, et du peu de respect des personnels qu'ils expriment lorsqu'ils bousculent les calendriers des opérations administratives. Réduire la souffrance au travail de nos collègues pourrait déjà commencer par leur permettre de partir en congé en connaissant leur affectation.

Autre point d'importance pour nos collègues, l'étude de la liste des passages à la hors classe. Nous ne reviendrons pas sur la difficulté que les services ont eue pour l'établir cette année... quoique... nous tenons à dire ici notre double surprise. La première, de voir une haute représentante du ministère donnant pour consigne aux services de s'affranchir de la note de service publiée au BO du 26 février 2015. La deuxième, de comprendre que cette décision vient du fait que les outils informatiques de gestion des personnels ne permettant pas la prise en compte des règles prévues. Il est plus simple de les ignorer ou de les transformer. L'outil mal adapté doit-il prendre le pas sur le droit ?

Par ailleurs, le SNUipp-FSU rappelle ici son opposition à l'existence de la hors classe dont le quota, même augmenté, ne permet pas l'égal accès de tous nos collègues à l'indice terminal 783 avant le départ en retraite. Nous dénonçons aussi le fait que les règles d'accès décidées par les ministres successifs renforcent encore les inégalités hommes/femmes déjà présentes dans les accès aux diverses fonctions. Cette année, dans notre département seuls 57% des collègues accédant à la hors classe sont des femmes, ce qui vous le savez ne représente en rien la composition du corps des professeurs des écoles. Les hommes seraient-ils plus méritants ? Et cette année encore, malgré des carrières allongées, un nombre important de nos collègues partent en n'étant qu'au 11^{ème} échelon de la classe normale, voire même qu'au 10^{ème}. Après 5 ans de gel du point d'indice et la baisse du pouvoir d'achat, cela représente une iniquité insupportable. C'est pourquoi, en ces temps de négociations sur les grilles de salaires, nous continuons de revendiquer l'accès de tous à l'indice terminal.

Enfin nous allons aborder les inéat et exéat, dont l'importance est capitale pour la vie familiale aussi bien que professionnelle de nos collègues, nous serons brefs. Certains sont maintenus éloignés de leur famille depuis parfois plus de 5 ans. Il est plus que temps que l'Éducation Nationale montre qu'elle peut faire pour ses agents ce qu'elle leur demande pour leurs élèves : faire preuve d'un peu de bienveillance en rompant un peu avec des politiques de gestion des personnels uniquement comptables et sclérosantes.

Les élus des personnels SNUipp-FSU Dordogne.